Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2007)

Heft: [2]: Histoire militaire

Artikel: De la fortification A 61 et A 95 au commandement des écoles infra/QG 35 & CCIDD

Autor: Monnerat, Serge

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-346792

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En présence des autorités civiles et militaires, le cdt des E infra/QG 35 & CCIDD reçoit le nouveau drapeau du commandement.

De la fortification A 61 et A 95 au commandement des écoles infra/QG 35 & CCIDD

Col Serge Monnerat

Commandant des E infra/QG 35 & CCIDD

Un nouveau commandement à Dailly

Depuis le 1 janvier 2007, un nouveau commandement a été introduit. A Dailly est né le commandement des Ecoles infrastructures du quartier général 35 et du Centre de Compétence pour l'Infrastructure de Défense (cdmt E infra/QG 35 & CCIDD). Avec l'entrée en vigueur de l'Armée XXI, les troupes de forteresse ont été dissoutes, mais les moyens de l'infrastructure de conduite et de combat sont restés totalement opérationnels.

L'instruction des militaires qui occupent ces installations souterraines s'est poursuivie, subordonnée dans un premier temps à la Formation d'application de l'artillerie 1. Suite à la fusion des formations d'instruction, ces moyens ont été rattachés à la Formation d'application des blindés et de l'artillerie (FOAP bl/art), commandée actuellement par le divisionnaire Fred Heer. D'abord stationné dans l'enceinte de l'arsenal d'Aigle, l'instruction de l'artillerie de forteresse n'a donc jamais cessé.

Le 2 février 2005, le conseil de direction défense (GLV) demande d'étudier le regroupement de l'instruction de tout le domaine de l'infrastructure, afin de garantir un renouvellement des moyens en personnel, sous la forme d'un centre de compétence pour les infrastructures de conduite et de défense. Un processus de réflexion débute ainsi, afin de créer les synergies souhaitées.

Le 13 octobre 2006, le commandant des Forces Terrestres décide de débuter à nouveau l'instruction et le 16 novembre 2006, la mission est donnée au commandant de la FOAP bl/art d'assurer les premières Ecoles de recrues d'infrastructure (infra) à partir du 19 mars 2007, avec comme stationnement le fort de Dailly. Nouvelle situation pour Dailly, qui regroupe donc désormais l'instruction de tout ce qui touche à l'infrastructure de conduite, logistique, sanitaire, infrastructure de combat, réunis sous un nouveau commandement.

Un peu d'histoire de la fortification

Berceau de la fortification (brigade forteresse 10) et emplacement pour l'instruction des Ecoles d'officiers de l'artillerie de forteresse, Dailly a retrouvé une nouvelle situation avec ce nouveau Commandement.
Dailly, la place d'armes de St-Maurice, est riche d'un patrimoine militaire de plus de 500 ans et compte un siècle et demi d'héritage d'ouvrages de forteresse. Dailly a été une véritable ville sous la montagne, avec ses nombreuses pièces d'artillerie, ses cantonnements, son funiculaire, ses nombreuses installations techniques, un endroit fortifié et secret qui fit partie du Réduit National. Situés sur la commune de Lavey-Morcles appartenant au district d'Aigle, les forts se trouvent à des altitudes comprises entre 1250 et 1500 mètres, entre St-Maurice et la dent de Morcles, à un peu plus de 700 mètres des limites avec le canton du Valais.

Dailly est géographiquement la clé du défilé de St-Maurice. Pour les Vaudois et de nombreux touristes épris de promenades et de villégiatures en montagne, l'endroit était avant tout un centre de bien être ou une station climatique connue sous le nom de Dailly-Righi, où l'on venait se ressourcer. Une dizaine de propriétaires se partageaient des bâtiments ruraux, des chalets et un hôtel. La superficie du site de Dailly, sans compter la crête de l'Aiguille, était de plus de dix hectares, dont un peu plus de la moitié étaient forestiers. Un certain David Pittet exploitait l'hôtel de cette station climatique. Il s'agit de l'actuel casino des officiers.
En 1889, le chef de l'Etat-Major Général, le colonel Alfons Pfyffer d'Attishofen, propose d'améliorer la défense du défilé de St-Maurice, endroit stratégique, lieu particulièrement propice à la défense, déjà fortifié par le général Dufour parce qu'il fermait la vallée du Rhône.
Le conseil fédéral délivre l'autorisation le 26 juillet 1892 de fortifier Dailly. En 1894, le Conseil fédéral décide que la garnison de St-Maurice comprendrait:

- 1 état-major de commandement ;
- 1 bataillon de fusiliers d'élite ;
- 1 régiment d'infanterie de landwehr ;
- 3 compagnies de canonniers de forteresse avec mitrailleurs et artillerie de position et de montagne ;
- 1 compagnie de sapeurs ;
- 1 demi compagnie de télégraphistes ;

L'ensemble de la garnison représente alors 4 000 hommes en 1894.
Dailly: station climatique devenue position fortifiée. Une telle transformation n'est pas chose courante dans l'histoire. Construire des forts et militariser une région comprise entre St-Maurice et la Dent de Morcles, dans une zone touristique, a été une entreprise de grande ampleur, dans l'espace et dans le temps. Le Parlement a décidé d'acquérir la totalité de la superficie et d'acheter l'ensemble des bâtiments et forêts. Un siècle plus tard, Dailly est toujours plus fortifié. Les organisations de l'armée se modifient et avec l'entrée de A 95, le régiment de forteresse 19 est dissout pour former le régiment de forteresse 1 avec des bataillons de pionniers, une compagnie d'exploitation de forteresse et le groupe d'artillerie de forteresse 10.

En 2003, avec la réorganisation de l'Armée, les troupes de forteresse sont totalement dissoutes. L'instruction des Ecoles d'officiers s'arrête, le régiment de forteresse 1 et le groupe d'artillerie de forteresse 10 sont dissous, mais les moyens restent et l'instruction se poursuit sous la responsabilité d'une Formation d'application, pour alimenter le seul groupe d'artillerie de forteresse de la nouvelle armée : le groupe artillerie de forteresse 13.
Le 19 mars 2007, la première Ecole de recrues et de cadres infra débute et le 8 juin 2007. La prise de l'étendard marque officiellement le nouveau commandement à Dailly.

Le commandement E infra/QG 35 & CCIDD

Les nouvelles Ecoles infra regroupent l'ensemble de l'instruction pour les cadres, sous-officiers et officiers, ainsi que l'instruction pour les recrues. Trois domaines dans l'infrastructure de conduite et de combat et un domaine pour l'artillerie de forteresse y sont instruits. 250 recrues et environs 40 cadres suivent une instruction lors de trois départs annuels.

Le domaine de l'infrastructure de conduite regroupe la formation de trois spécialités :

L'infra de protection : prévention, lutte contre le feu et sauvetage. Le personnel est instruit selon les procédures de la Fédération des sapeurs-pompiers (FSSP).

L'infra de sécurité : contrôle d'entrée dans les ouvrages pour le personnel et le matériel. Le Personnel est instruit selon les mêmes procédures que le personnel du contrôle des passagers dans un aéroport. De plus, chaque militaire reçoit : une instruction d'autodéfense, reconnue sous la forme d'un diplôme pouvant être utilisé comme référence professionnelle auprès de services ou d'entreprises de sécurité.

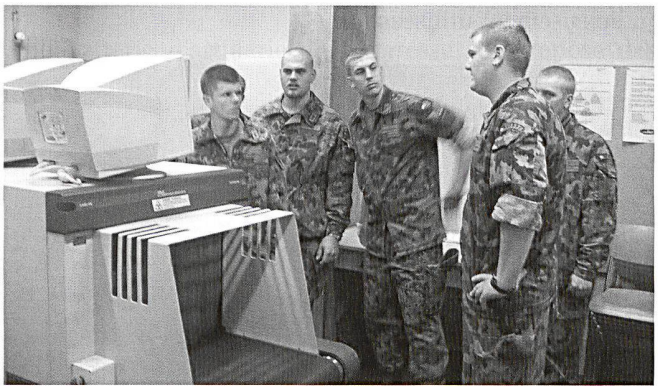

L'infra technique : maintenance et exploitation des systèmes de survie dans les postes de conduite (PC), soit le contrôle, le ravitaillement et la maintenance des systèmes d'alimentation des énergies pour l'eau, la ventilation et le courant électrique. Le personnel est instruit en utilisant au maximum les connaissances professionnelles issues du monde civil, en tant qu'installateurs sanitaires et ventilation, chauffagistes, etc.

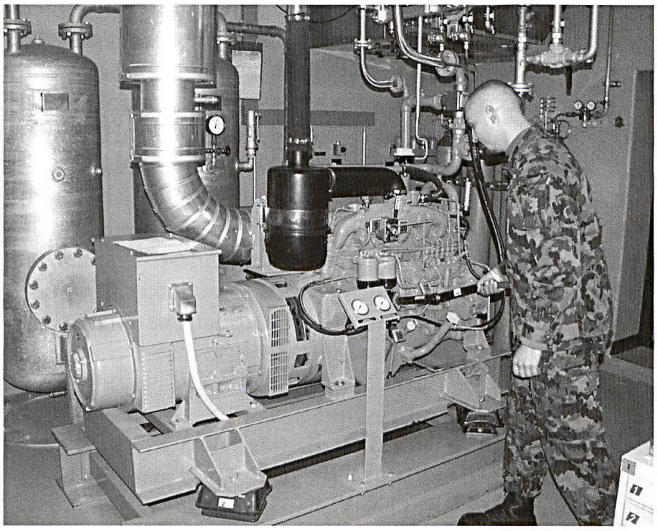

Ces domaines représentent une fonction pour chaque militaire. Les cadres acquièrent et assurent une certaine polyvalence dans les trois domaines.
Après les 7 premières semaines d'instruction de base, le soldat infra apprend sa fonction durant les 6 semaines de service technique. Cette période est appelée IBF:

l'Instruction de base des formations. Au cours des 8 semaines suivantes d'instruction des formations, des sections infra sont constituées et cette période débute avec chaque semaine des exercices d'engagement dans l'ensemble des genres de postes de commandement, installations logistique ou hôpitaux souterrains. A la fin des 21 semaines d'instruction, l'incorporation des soldats infra est faite dans trois genres de formations possibles. Le soldat peut être incorporé au sein des formations du Quartier Général, du bataillon d'infrastructure 1 ou dans le groupe d'artillerie de forteresse 13. Chaque année, 800 militaires sont instruits dans ces trois domaines. L'effectif répond aux besoins du renouvellement annuel de ces formations. Jamais le rocher de Dailly n'a connu autant de militaires à l'instruction ! Les nouveaux bâtiments comme les anciennes fortifications sont donc judicieusement utilisées.

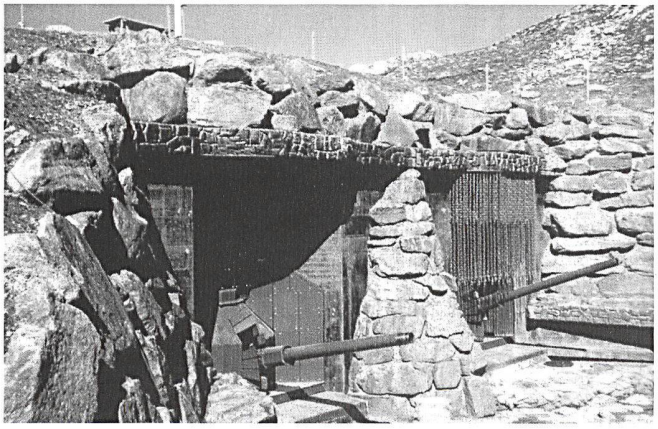

Finalement, l'instruction pour l'infrastructure dans les trois domaines techniques profite également à la vie économique et civile. Chaque militaire recruté dans ces fonctions est donc professionnellement motivé. De nombreux candidats trouvent, après leur école de recrue (ER), un travail dans une firme de sécurité ou tout simplement auprès des compagnies d'aviation, comme contrôleurs de passagers. Les corps de sapeurs pompiers des communes peuvent parfaitement utiliser les compétences apprises dans cette ER. Pour les infra techniques, il s'agit d'une complémentarité dans le domaine des installateurs sanitaires / ventilation ou installateurs de chauffage.
Le domaine de l'infrastructure de combat regroupe la formation des canonniers de forteresse, topographes et transmissions de forteresse. Ces fonctions permettent d'engager les lance-mines de forteresse ou les canon 15,5 cm BISON.
Les soldats et les cadres qui seront incorporés dans le groupe de forteresse 13 reçoivent une formation de 21 semaines polyvalente, sur les 2 systèmes d'armes. Un seul départ par année suffit pour assurer le renouvellement des militaires incorporés dans ce groupe. Il a lieu uniquement avec les écoles infra 35-2, de juillet à novembre, avec un effectif de 120 recrues qui couvre les besoins annuels afin de garantir le maintien des compétences sur ces deux systèmes d'armes.

S.M.

Pour en savoir plus :

Cdmt E infra/ QG 35 & CCIDD, casernes Dailly
1890 St-Maurice
tél 024 486 9790
fax 024 486 9714

Bataillon infrastructure 1

Lt-col Patrice Valentin
Chef planification dans le cdmt E infra à Dailly et cdt du bat infra 1

Depuis le 1er janvier 2006, une nouvelles structure est mise en place au sein de la brigade logistique 1. Les 4 bataillons d'infrastructure ont été dissous. Le personnel professionnel a été muté dans les centres d'infrastructures, avec un statut civil. Afin de maintenir opérationnelles les infrastructures de conduite avec les compagnies de milice, on a créé une unité qui va exploiter principalement les postes de commandement des Grandes Unités (PC GU) : il s'agit du bat infra 1.
Missions du bat infra 1

- Etablit la préparation à l'engagement des ouvrages de conduite et des infrastructures de défense.
- Planifie, conduit et établit l'exploitation des infrastructures de défense.
- Planifie, conduit et assure la formation des équipes d'exploitation des cp infra.
- Peut être engagé pour des missions de sûreté.

Le secteur d'engagement du bataillon comprend toute la Suisse. Il est articulé en un état-major de bataillon et trois compagnies d'infrastructure. Chaque compagnie possède 6 sections infra et 1 sct cdmt

Engagement

Les installations ne sont plus attribuées et le personnel n'est plus rattaché à un ouvrage. En conséquence, nous ne connaissons ni les lieux, ni avec quel partenaire nous allons collaborer. En fonction des besoins, des détachements d'exploitation sont mis sur pied. La taille du détachement varie en fonction des tâches à accomplir. L'unité d'engagement est généralement la section.

Personnel

A partir de 2007, tout le personnel qui alimente le bataillon infra est issu des Ecoles infra/QG 35 & CCIDD, qui assurent la formation de toutes les fonctions – du soldat au commandant de bataillon. L'effectif total du corps de troupe est de 912 hommes.

P.V.